



Régression Généralisée des Politiques Publiques...

Réforme du lycée, réforme de la formation des enseignants, RGPP* à la Culture : l'heure est aux mobilisations et à leur convergence.

La politique gouvernementale à l'éducation continue d'être contestée tant elle vise à réduire considérablement le service public et les moyens de son fonctionnement.

La réforme du lycée prévoit une nouvelle réduction des horaires disciplinaires d'enseignement ainsi que l'accroissement de l'autonomie des établissements dans la définition des enseignements dispensés (près d'1/3 de l'horaire professeur). Elle ne vise pas à améliorer les conditions d'études des élèves ni les conditions des enseignants mais à rendre possibles les suppressions de postes.

Le SNASUB-FSU appelle les personnels qu'il représente à se joindre aux actions contre cette réforme et notamment à la journée d'action du jeudi 10 décembre prochain.

La réforme de la formation des enseignants constitue une régression considérable qui doit être combattue. Réduction drastique et désorganisation totale du système de formation et disparition du statut de stagiaire en formation en constituent les points inacceptables. Avec l'intersyndicale nationale, le SNASUB-FSU appelle les personnels BIATOSS à participer aux actions du mardi 15 décembre, aux rassemblements, assemblées générales...

Au ministère de la Culture (notamment BPI, BNF,...), à l'appel de l'intersyndicale, les personnels ont entamé la mobilisation contre les suppressions d'emplois, conséquences de la RGPP, contre le désinvestissement de l'Etat (transfert des monuments nationaux aux collectivités territoriales et réduction des subventions de l'Etat aux établissements publics) et pour la résorption de l'emploi précaire. Après plusieurs jours de grève, le SNASUB-FSU appelle à élargir le mouvement. Le ministre doit céder et satisfaire les revendications.

La question de la convergence des mobilisations est posée. Partout les services publics et les personnels sont confrontés à la RGPP et à ses applications dans chaque secteur en terme de suppressions de postes, de missions et/ou de réformes régressives. Le SNASUB-FSU se prononce pour l'action collective des salariés de chaque secteur pour contraindre le gouvernement à reculer. Il se prononce également pour que, dans les meilleurs délais, une initiative de lutte soit nationalement décidée pour faire converger les revendications et mobilisations unitaires.

*RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques

(Communiqué du SNASUB-FSU, 8 décembre 2009)

PERSONNES A CONTACTER :

Arlette Lemaire et Jacques Aurigny, co-secrétaires généraux du SNASUB-FSU

104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

☎ 01 41 63 27 51 – 01 41 63 27 52 ✉ snasub.fsu@snasub.fr